



Note for CIML Members

Subject: Election of the CIML First Vice-President at the 40th CIML Meeting

Dear Colleagues,

At the 40th CIML Meeting in Lyon, we shall have to elect the CIML First Vice-President. On behalf of Pr. Kochsiek, Acting CIML President, I invite those of you who wish to stand for election to notify their intention to Pr. Kochsiek or to myself before **15 May 2005**.

The procedure for this election will be as below.

1 Eligible candidates

The Committee shall select from among its Members a President, and a first and a second Vice-President who shall be elected for a period of six years and shall be eligible for re-election. However, should their mandate expire in the interval between two sessions, it shall automatically be extended until the second of these sessions (Convention, Article XV).

Any CIML Member may stand as candidate for the CIML Vice-Presidency.

2 Declaration of candidacies

The call for candidates for the CIML First Vice-Presidency is hereby initiated by the present Circular. Candidates are invited to attach a CV to their declaration of candidacy.

3 Procedure for the election of the First Vice-President

During the 40th CIML Meeting, CIML Members will elect a First Vice-President according to the rules below.

The election will be conducted by secret ballot, as follows:

- During each round of the election, the candidate who obtained the lowest number of votes is eliminated.
- When only one candidate remains, he or she must have his or her candidacy approved according to the majority rules defined in Article XVII of the Convention.

The elected First Vice-President will take over his/her duties at the 41st CIML Meeting (2006).

The Bureau remains at your disposal for any additional information.

Best regards

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.F. Magaña', with a horizontal line underneath it.

J.F. Magaña
BIML Director



Note pour les Membres du CIML

Objet : Election du Premier Vice-Président du CIML lors de la 40ème Réunion du CIML

Cher Collègues,

Lors de la 40ème Réunion du CIML à Lyon, nous aurons à élire le Premier Vice-Président du CIML. Au nom du Pr. Kochsiek, Président par intérim du CIML, j'invite ceux d'entre vous qui souhaitent se présenter à cette élection, de notifier leur intention au Pr. Kochsiek ou à moi-même avant le **15 mai 2005**.

La procédure pour cette élection sera la suivante.

1 Candidats éligibles

Le Comité choisit dans son sein un Président, un premier et un deuxième Vice-Présidents qui sont élus pour une période de six ans et qui sont rééligibles. Toutefois, si leur mandat vient à échéance dans l'intervalle séparant deux sessions du Comité, il sera automatiquement prorogé jusqu'à la deuxième de ces sessions. (Convention, Article XV).

Tout Membre du CIML peut être candidat à la Vice-Présidence du CIML.

2 Déclaration de candidature

L'appel à candidats pour la position de Premier Vice-Président du CIML est constitué par la présente Circulaire. Les candidats sont invités à joindre un CV à leur déclaration de candidature.

3 Procédure pour l'élection du Premier Vice-Président

Lors de la 40ème Réunion du CIML, les Membres du CIML éliront un Premier Vice-Président selon la procédure ci-après.

L'élection sera conduite à bulletins secrets, comme suit :

- Lors de chaque tour de l'élection, le candidat qui a obtenu le plus faible nombre de voix est éliminé.
- Lorsqu'il ne reste qu'un seul candidat, il ou elle doit avoir sa candidature approuvée selon les règles de majorité définies à l'Article XVII de la Convention de l'OIML.

Le Premier Vice-Président ainsi élu prendra ses fonctions lors de la 41ème Réunion du CIML (2006).

Le Bureau reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Sincères salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.F. Magaña', with a horizontal line underneath.

J.F. Magaña
Directeur du BIML